

Maurice Halp souligne la pertinence des concepts de *seres* et de *corpus* des grilles LACIP, car, en connaissant l'agillibbe qui s'opère entre les deux nations dans un pays où le français n'est pas langue maternelle, on peut adopter des politiques, linguistiques, éducatives ou démocratiques. Surveit que l'on peut être bien d'accord avec des visions différentes : idéologiques, politiques... **Robert Chaudenson**, qui avait imaginé comme titre pour son intervention « *Observer, peut, ne pas, agit* », donne une explication face à de nombreuses décisions : comme le Plan décennal d'enseignement linguistique adopté par l'ANCI en 1989 - qui n'est jamais été suivi d'effet, ainsi que, justement, les observations sont faites (après langage) : au moins depuis 1986, grâce notamment à son ouvrage et à ceux de René Conrad de la Francophonie qui se sont articulés avec les autres. Cependant, dans la mesure où le dialogue entre le français tel qu'il est perçu et le français tel qu'il est vécu persiste, selon **Thierry Bobé**, il faut se concentrer absolument : *pourquoi l'éducation peut intégrer le complexe*. Pour **Salim Enache Hamel**, le Institut d'Études arabes de région méditerranéenne et arabe, d'abord que, comme le dit **Christiane Tremblay** : « observer est l'un s'en donne les moyens, c'est agit ». Dans cet esprit, **Richard Marceau** évoque le cas d'expériences conduites au Québec permettant l'interaction observation-action.

• Contre une conception essentialiste de la langue

Delia de Robillard évoque le mouvement historique d'homogénéisation des langues tel à la construction des États-nations qui a favorisé les idées de *langue-pays*, *statuts*, etc. Or, dans une période de mutation comme la nôtre, il faut modifier le regard sur les langues et l'approche traditionnelle des langues et celle d'une « identité unique de celui de la devenir ». C'est la langue qui est *la justice, les humains* et pas l'inverse. **Maurice Halp** souligne que, dans les pays d'Afrique subsaharienne, le français, langue de l'administration, a une fonction politique mais n'est pas la langue de socialisation, donc n'est pas lié à deux paramètres fondamentaux : l'éducation très tôt et l'expatriation dans l'enseignement du personnel entre les langues, mais aussi une idée de langue de consensus et de négociation pour accompagner ce pays international. À ce propos, **Samir Jean Calixt** pense que le mot en place d'un *pas, l'enseignement*, s'impose. **Salim Enache Hamel** insiste aussi sur le dialogue entre discours et réalité et souligne la grande réalité des langues africaines (arabes, lingala...) et la conscience qu'elles connaissent par rapport à la langue française, celle-ci devant prouver son *gling* et s'adapter au secteur économique plutôt que d'insister uniquement sur la